

**Nous vous souhaitons
une très belle année 2022**



L'accueil Mairie / CCO est ouvert
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
ouverture prolongée les lundis et jeudis jusqu'à 19h sur RDV

contact : 04 76 11 12 50
accueil@mairie-bourgdoisans.fr
www.mairie-bourgdoisans.fr
f Mairie Le Bourg d'Oisans - Isère

Le Mot du Maire



Guy VERNEY, Maire du Bourg d'Oisans

Contraints, une nouvelle fois, d'annuler la traditionnelle cérémonie des vœux, cette édition des Brèves est pour moi l'occasion de porter un regard sur 2021 mais aussi de tracer les perspectives pour cette nouvelle année.

Nous venons de vivre deux années qui ont bouleversé notre existence. Notre population a su réagir et notre territoire a été relativement épargné par la pandémie. Une zone de turbulences dans laquelle nous avons partagé joies et angoisses. C'est dans ces moments-là, que se révèle notre capacité à nous relever, à nous connecter aux autres. C'est dans ces moments-là, que naissent les grandes idées, que l'engagement citoyen et municipal produisent de grandes et belles choses.

Notre municipalité a tout mis en œuvre pour que les services soient assurés dans toutes les compétences. Services à la population, services administratifs, services liés à l'animation, à la culture, au droit des sols, à l'état civil, au portage des repas aux seniors, au centre de loisirs... Les services techniques ont maintenu leur activité, malgré les difficultés rencontrées. Je remercie chaleureusement tous nos personnels et les bénévoles qui, grâce à leur capacité de résilience, ont permis de franchir les éprouvantes étapes de la crise sanitaire.

UNE ÉQUIPE VOLONTAIRE ET PROACTIVE

Malgré cette charge de travail imprévue, notre équipe s'est mobilisée pour mettre en œuvre le programme sur lequel nous avons été élus. Grâce à l'excellent travail de nos services, Le Bourg d'Oisans est (avec 12 autres communes de l'Isère), retenue au programme « Petite ville de demain ». Ce qui nous permettra de réaliser la revitalisation du centre bourg et l'aménagement de l'îlot Viennois, l'aménagement des berges de la rive, l'entrée sud de notre Bourg et l'aménagement de la Place du cristal.

L'embauche d'un technicien financé à 75 % par l'État, pour une durée de 5 ans, est effective depuis juillet 2021.

Par ailleurs, le projet d'agrandissement et de modernisation de notre Musée à été confié à un groupement d'architectes. Les travaux pourront commencer fin 2022, et se termineront en avril 2024.

Nous avons également lancé les études pour l'aménagement du site de Buclet avec le concours de l'ONF. Les travaux sont prévus sur deux ans avec une première tranche au printemps 2022.

En novembre 2021, avec la commune d'Huez, les études concernant « l'ascenseur valléen » entre Le Bourg d'Oisans et Huez village ont été entreprises. La gare de départ pourrait se situer à côté de la gare routière et de la nouvelle maison du département. Nous espérons une mise en service avant la fin de notre mandat.



Nous avons aussi réceptionné les travaux du jardin du souvenir en octobre dernier.

Nous avons terminé et inauguré la nouvelle école élémentaire du Marronnier, projet lancé par l'équipe municipale précédente dirigée par le maire André Salvetti.

Parallèlement, notre engagement auprès des jeunes de la commune s'est concrétisé par l'installation d'un pumptrack pour les fans de bmx dans le parc de la mairie, et d'un city stade aux terrains de tennis. L'ancienne salle des associations a été rénovée et modernisée et avec le concours de la communauté de communes, une animatrice jeunesse a été recrutée pour accueillir les jeunes depuis la scolarité jusqu'au collège. Nous avons également mis en place le conseil municipal des jeunes mercredi 10 novembre conformément à nos engagements.

Le 11 novembre 2021, nous avons signé une charte de jumelage entre la batterie Oisans du 93ème Régiment d'Artillerie de Montagne et la commune du Bourg d'Oisans.

Comme vous pouvez le constater de nombreux chantiers sont sur les rails. La gestion de l'activité de notre commune au quotidien fait également partie de nos préoccupations. La vie scolaire, l'organisation d'un centre de loisirs pour les jeunes enfants, l'animation de notre Bourg, le soutien aux associations, le fleurissement, un CCAS à l'écoute des besoins de notre population, la viabilité hivernale sur tout le territoire de la commune de novembre à avril, un service état civil pour tout le territoire...

DES AGENTS AU SERVICE DES ÉLUS ET DES CITOYENS

En résumé ce sont 54 agents qui assurent tous ces services. Je les félicite chaleureusement et les remercie de tout mon cœur pour la qualité du travail accompli au quotidien.

Je remercie tous les professionnels de santé du territoire pour leur engagement dans l'épreuve sanitaire que nous traversons, nos pompiers présents au quotidien pour porter secours à notre population.

2022 sera une année exceptionnelle en grande partie dédiée au vélo : l'Alpe d'HuZEs, La Marmotte, l'étape du Tour amateur, l'arrivée du Tour de France à l'Alpe d'Huez le 14 juillet, le départ d'étape du Bourg d'Oisans le 15 juillet (vers saint Etienne)...

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une très belle et heureuse année 2022 !





**Camille Carrel, 1er adjoint, en charge de la voirie,
des bâtiments, des illuminations, des espaces verts et du fleurissement**

**Travaux réalisés en 2021
et projets 2022**

LES VOIRIES

Des routes bien entretenues, bien éclairées, bien déneigées participent grandement à la qualité de vie de notre village. Chaque année, notre volonté est de consacrer une part du budget à l'entretien d'une partie des 30 kms de nos routes communales.

En 2021, nous avons réalisé :

- La rue des Teppaz aux Alberges
- Le chemin du Verney, le chemin des Morelles, le chemin du Fond des Roches dans le quartier des Morelles à la Paute
- La rue de la Miardièrre (Sarences)
- Le chemin de la Morlière
- La rue Saint Jean, et le Beal de la Fontaine au centre Bourg
- L'allée centrale du cimetière des Sables
- Les 2 entrées du cimetière du Bourg d'Oisans
- L'accès au Jardin du Souvenir
- Le Parking et les places PMR derrière le foyer Municipal – avenue Jean Baptiste Gautier
- Sur une partie de la rue du Paradis, nous avons implanté des « bancs gabion » qui ont aussi l'avantage d'empêcher les voitures de stationner sur les berges de la rive.

Pour 2022 nous aimerions poursuivre l'action engagée. Quand je dis « nous », je parle de « l'équipe travaux » composée de Georges Goffman, de Jean-Luc Giraud, Jean-Luc Raviola, Jean diet, que je remercie pour leur présence, leur soutien et leur engagement. J'associe bien évidemment à mes remerciements nos services techniques et leurs dirigeants sans oublier Cathy, la cheville ouvrière indispensable pour le bon fonctionnement de notre service technique.



En 2022, donc, voilà ce que nous voudrions réaliser en voirie

- Chemin du Verney aux Alberges
- Chemin des Croisettes aux Croisettes
- Une partie de la rue Saint Antoine
- L'entrée de la rue du 19 mars 1962
- Le cheminement piéton rue du petit plan
- Le Raffour
- L'allée du cimetière de Bourg d'Oisans
- Le chemin de la Bastille (accès ancien tennis)
- La rue de Belledonne
- Une partie de la route du Vert
- La voie menant au Lac Bleu
- Engager l'étude de faisabilité de la rue Aristide Briand



LES BATIMENTS

La Gendarmerie - Un premier bâtiment a été rénové. L'isolation par l'extérieur, le changement des huisseries, ainsi que l'entretien des appartements qui en avaient la nécessité. En 2022 nous avons la volonté de poursuivre la rénovation de la gendarmerie en isolant de la même façon le bâtiment les Myrtilles. L'ensemble du grillage fermant l'enceinte est en mauvais état et ne répond plus aux normes en vigueur. Il nous faut le remplacer.

Le foyer municipal - Les travaux de rénovation de la salle du premier étage sont terminés. Cet espace servira de salle de réunion et de conférence. Elle dispose d'une capacité d'environ 100 personnes.



FLEURISSEMENT

L'un de nos engagements pendant la campagne électorale, était d'améliorer le fleurissement du Bourg d'Oisans. Parce que nous sommes une ville touristique, mais aussi pour nous les habitants. Une ville bien fleurie participe à la qualité de vie de notre Bourg.

Les difficultés d'approvisionnement dues à ce cher « Covid », ne nous ont pas permis de mettre en place tout le mobilier que nous avions prévu d'implanter. Ce sera chose faite en 2022.



L'EAU POTABLE

Notre réseau d'eau potable est vieillissant et donc en très mauvais état, générant de nombreuses fuites.

Quelques chiffres parlants. La commune possède :

- 4 captages,
- 27 kms de réseaux d'adductions,
- 32 kms de réseaux de distribution et
- 29 kms de branchement

Le rendement de notre réseau, qui est la différence entre la quantité d'eau sortant de nos réservoirs et la quantité vendue aux abonnés n'est que de 56 % fin 2020. Ce qui engendre des pénalités facturées par l'agence de l'eau. Pour ne plus les payer l'objectif à atteindre est un rendement approchant 85 %, valeur de référence établie lors du Grenelle de l'Environnement. Pour cela la commune, depuis quelques années, a engagé une politique de lutte contre les fuites d'eau présentes sur notre réseau de distribution, engagement que nous allons poursuivre sur l'ensemble de ce mandat.

Des travaux importants sont à réaliser notamment sur les secteurs de la Paute, les Sables, Rochetaillée, les Alberges, Bassey.



En 2021, nous avons réalisé la rénovation des conduites dans la rue Saint Jean, le Beal de la Fontaine, et l'ensemble du quartier des Morelles. Ces trois opérations ont été menées en partenariat avec le SACO (eaux usées). Cette mutualisation diminue fortement les coûts pour la Commune.

Dans ce cadre, le chantier de la Paute sera sûrement le plus gros projet pour 2022. L'ensemble du réseau de distribution et les branchements vont être changés, et surtout calibrés pour une défense incendie qui soit dans les normes. Nous en profiterons pour enterrer les réseaux secs (EDF, PTT, Fibre) et mettre en place un véritable réseau d'éclairage public, moins énergivore que l'existant. Les voiries seront refaites et contrairement à un bruit qui a couru, tous les bassins seront conservés ! Un bureau d'étude a d'ores et déjà été retenu, et tout sera mis en œuvre pour que les travaux débutent au printemps et soient terminés à l'automne (2022).

Une protection de nos captages doit être mise en place ainsi que celle de nos réservoirs. Le principal, celui du Belvédère, est en cours de réalisation.



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Pour sécuriser nos 30 km de voies communales, au fil des années, un réseau d'éclairage public a été installé. La technologie et les normes ont évolué. Certains ballons fluo à mercure de sodium sont maintenant interdits. Plus précisément ce type d'ampoule n'est plus fabriqué et nous sommes dans l'obligation de les remplacer. Sur les 822 luminaires installés sur la commune, 660 ont déjà été changés. Il nous en reste donc 162 à remplacer. Les armoires électriques qui pilotent la mise en route et l'extinction du réseau sont, elles aussi, obsolètes. Il nous faut maintenant des horloges dites « astronomiques » et une grande partie de ces armoires devront être changées ou renouvelées.

Pour aller plus loin dans la recherche d'économie d'énergie nous avons engagé une réflexion plus globale, pour une meilleure gestion de l'éclairage public. Par exemple l'abaissement de l'éclairage à certaines heures et dans certains secteurs.

DIVERS

En 2021 nous avons réalisé

- Le jardin du Souvenir. Commencés en 2021, les travaux sont maintenant terminés. Pour l'instant seules des urnes ont été implantées, dans une deuxième tranche de travaux des cavurnes seront mises en place.
- Le terrassement pour réaménager le parc du théâtre de verdure
- L'implantation des CSE (conteneurs semi-enterrés) il s'agit d'un projet porté par la CCO. La municipalité a la charge de mettre à disposition l'assiette foncière.
- À terme tous les bacs actuels seront supprimés, mais des rectifications ou des ajustements seront sûrement nécessaires.



MES VŒUX POUR 2022

Mon seul vœu, et en cela je ne serai pas innovant, sera que l'on sorte de cette crise sanitaire et que l'on retrouve enfin une vie « normale ». Bonne et heureuse année 2022.



Ghislaine Croibier-Muscat, 2ème adjointe, en charge de l'enfance, des affaires scolaires, des affaires culturelles, des affaires sociales, de l'agriculture et de l'environnement.

ENFANCE

Cette rentrée a été marquée par le retour à la semaine de 4 jours pour nos écoliers. Nouvelle organisation donc nouveaux horaires pour les deux écoles: le matin 8h30 / 11h40 et l'après-midi 13h40/ 16h30, mais aussi nouvelle proposition d'activités avec un accueil de loisirs à la journée le mercredi aux Cristalliers, ce nouvel accueil va nous permettre de développer une nouvelle offre d'animation pour les enfants de 3/11 ans.

Une nouvelle dynamique des activités péri et extra scolaires

Le bilan de l'accueil de loisirs «les cristalliers» pour l'été 2021 est très positif, tant au niveau des enfants, des parents, que de l'équipe. Malgré un épisode COVID qui a un peu perturbé le début d'été, les enfants ont pu s'adonner aux joies de nombreuses activités au sein de l'accueil de loisirs comme des veillées, ou en extérieur comme le VTT, l'escalade ou la randonnée. Ils ont beaucoup apprécié les deux sorties proposées au domaine des fauves et aux grottes de Choranche. Au total nous avons accueilli en moyenne 37 enfants par jour.



La rentrée a également été marquée pour une augmentation des effectifs et un enrichissement de nos propositions d'activités aussi bien en périscolaire que pour les vacances. Notre accueil de loisirs a également débuté un partenariat avec l'EHPAD Abel Maurice et a renforcé ses liens

avec la médiathèque (participation à des ateliers et participation au spectacle de Noël). Nous souhaitons développer le partenariat avec les associations de la commune.

travail et d'enseignement.

Projets 2022

L'été 2022 sera marqué par une deuxième tranche de travaux au sein de l'école maternelle avec la réfection des deux blocs sanitaires. Afin d'apporter plus confort et de praticité pour les enfants, les Atsems et les enseignants. La commune va remettre en état les blocs de chaque côté de l'école. Après les halls d'accueil, la salle de sieste c'est un nouveau pas dans l'amélioration des conditions d'accueil au sein de l'école maternelle.



Notre nouvelle école enfin inaugurée

En raison de la situation sanitaire notre école élémentaire n'avait pas pu encore être inaugurée. Après un an de fonctionnement, nous avons, le 9 octobre dernier, baptisé ce bel établissement. Lors de cette cérémonie, Mr Le Maire a tenu à remercier l'ensemble des partenaires qui ont participé au financement de ce nouvel équipement (Département, Etat, Région) et les entreprises qui ont œuvré à sa construction. Le nom de l'école a été conservé et symboliquement un jeune Marronnier a pris place dans la cour de l'école.



Lors de la visite des classes, l'ensemble des invités a pu constater le très bon niveau d'équipement de l'école qui favorisera de bonnes conditions de



Afin de renforcer un peu plus notre politique éducative et proposer des temps d'activités encore plus cohérents avec les autres acteurs éducatifs présents sur notre territoire, nous allons débuter en 2022 l'écriture d'un **nouveau projet éducatif de territoire**. Ce document constitue un outil de référence pour une meilleure prise en compte des besoins et du rythme de chaque enfant, pour améliorer la qualité et la diversité de l'offre éducative, pour permettre la réussite et le développement personnel de tous les enfants et lutter contre les inégalités scolaires.



**PLAN
MERCREDI**
UNE AMBITION ÉDUCATIVE
POUR TOUS LES ENFANTS

LES AFFAIRES CULTURELLES

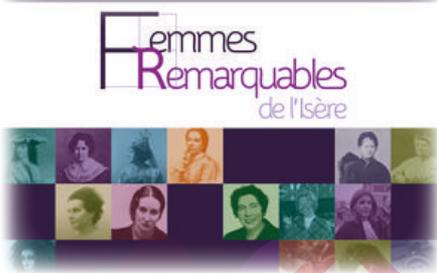
2021 UNE REPRISE CHAHUTÉE

Entre fermeture, jauge et passe-sanitaire l'accès aux équipements de la commune et aux événements culturels n'a pas été toujours simple... et pourtant habitants, touristes, usagers, visiteurs spectateurs, ont été au rendez-vous.

Dès la réouverture du musée en mai l'exposition des œuvres de Jean Marc Rochette « animaux et paysages » a ravi les petits et les grands. L'affluence estivale a été importante. L'exposition, dont l'accès est gratuit, jouera les prolongations et elle pourra encore être vue ou revue toute une partie de l'année 2022.

Dès cet été aussi la médiathèque a retrouvé un niveau de fréquentation similaire à l'avant Covid. Signe tangible également de cette reprise, les enfants des écoles ont pu à nouveau être accueillis au sein de la structure.

Les expositions se sont succédé : paroles de jardiniers au printemps, l'école des sorcières cet été, ITER l'énergie du futur à l'automne et l'année s'est terminée avec l'exposition itinérante en Oisans du fonds Glénat Peinture et bande dessinée.



2022 DEMANDEZ LE PROGRAMME !

La ténacité et l'énergie de l'équipe animation culture a permis de concocter pour 2022 un programme attrayant et varié qui devrait satisfaire les enfants et les adultes, les habitants et les vacanciers. Conférences, soirées débats, lecture de contes, films au cinéma des Ecrins viendront enrichir, étoffer les thèmes choisis à la fois pour leur actualité mais également pour faire écho aux choix pédagogiques de nos écoles.

Accueillir des auteurs : Coté livres en décembre Anne Marie JOUBERT GAILLARD est venue parler des HAIKU et de « Kaleïdoscopie » une anthologie poétique qu'elle a coordonnée, puis les pilotes Yoann Bonato et Benjamin Boulloud ont dédié l'album « Antoine

au Tour de Corse » d'Yvon Amiel et Grégory Ronot.

Pour commencer l'année, le 13 janvier Eric Mesnier ancien du PGHM a présenté son livre et animé une journée sur le secours en montagne qui s'est terminée au cinéma avec le film « La Brenva en hiver ».



D'ores et déjà l'exposition « sur la piste du loup » est visible à la médiathèque, dès le mois de mars elle sera suivie par « les femmes remarquables de l'Isère ». Au printemps nous mettrons à l'honneur Emile Zola, romancier français des plus populaires, décédé il y a 120 ans et nous chercherons à savoir si Pierre Magnan écrivain bas-alpin né en 1922 à Manosque est bien passé par Le Bourg d'Oisans.

Une exposition de photos anciennes sur le Tour de France accompagnera son passage dans notre commune en juillet. Nous en profitons pour lancer un appel aux habitants qui souhaiteraient partager leurs photos et souvenirs du Tour en les invitant à contacter la médiathèque.

L'année se terminera dans la forêt avec « les arbres et les hommes ».

Au musée, outre les traditionnelles animations autour de la faune portées par le Parc national des Ecrins et les ateliers créatifs, dessins céramiques et poteries, animés par les artisans locaux, l'année 2022 accueillera les conférences et randonnées du club de géologie. Une découverte ou redécouverte originale de notre environnement et de la riche histoire géologique de notre commune.

FACILITER L'ACCÈS À LA CULTURE

La culture doit permettre de se divertir, d'approfondir ses connaissances mais également d'aller à la rencontre des autres et de s'enrichir des différences. Quelques actions mises en œuvre :

- depuis le 1 janvier 2022 une amplitude d'ouverture plus importante de la médiathèque en particulier le mercredi avec une nocturne jusqu'à 19h.

- le renouvellement du partenariat avec la MC2 qui permet aux habitants de bénéficier d'une carte gratuite et de spectacles à tarif réduit. Le transport gratuit en bus vers Grenoble pour une sélection de représentations.

- l'adhésion de la commune au pass-culture

LE PROJET MUSÉE

Créé il y a 35 ans, le Musée qui abrite une magnifique collection de minéraux alpins est un remarquable espace de découverte de la faune. Il fera l'objet d'un important projet de rénovation et de transformation. Les premières études ont été lancées à l'automne.

Il s'agit en effet d'effectuer des travaux d'aménagement et de mise aux normes (accessibilité aux personnes à mobilité réduite, sécurité), de gagner de l'espace pour les expositions temporaires et de réorganiser l'accueil.

La muséographie-scénographie sera également revue, s'appuyant sur les fonds existants qui font sa richesse. Un nouveau parcours, une histoire intégrant les hommes, l'utilisation de nouvelles technologies, la création artistique voilà quelques éléments qui vont présider à la mise en valeur des collections. Il s'agit de réveiller les sens, de créer une émotion chez nos visiteurs sans négliger non plus la pédagogie. Merci aux scientifiques et techniciens des différentes structures qui ont accepté d'accompagner dans l'élaboration de ce projet les équipes qui ont été retenues.



Une année riche de projets et d'événements culturels s'ouvre devant nous. Je formule le souhait que nous soyons nombreux à partager ces moments d'échange et de divertissement.



Georges Goffman Georges GOFFMAN, 3^{ème} adjoint, en charge de l'urbanisme, de l'aménagement, des transports, de la mobilité, et de la gestion de l'eau

Le programme « *Petites Villes de Demain* », entre dans une période charnière.

Le Bourg d'Oisans a anticipé le programme en lançant en Septembre 2020, une étude de revitalisation du Centre-Bourg. Cette étude s'est terminée le 24 novembre dernier avec la présentation par le Bureau d'étude ARTER d'un plan-guide reprenant des grandes actions pouvant être réalisées sur la commune pour le Centre Bourg. La démolition de la Poste et le réaménagement de la place du Cristal font partie de ces projets. Ce plan guide sera le socle des projets que nous allons réaliser jusqu'en 2026, date de fin du programme PVD.

L'objectif à travers ces projets : revitaliser, moderniser et repenser notre Centre-bourg pour avoir une commune qui s'affirme comme centralité de l'Oisans. Cette étude, nous permet d'être opérationnels dès 2022. Il nous appartient donc de conserver cette avance sur le programme.

Plusieurs projets seront réalisés en 2022 :

- la démolition et le réaménagement du secteur de la Poste
 - la réflexion et la réalisation d'un scénario pour l'ancienne mairie
 - des études sur un projet immobilier sur le haut-viennois et les anciens terrains de tennis
 - des études plus poussées pour repenser les espaces publics et commencer les travaux à l'horizon 2023
- Ces projets sont ambitieux et seront structurants pour la commune.



Le comité consultatif mis en place depuis juin 2021, composé de 19 membres de la population et se réunissant régulièrement sur les thématiques de revitalisation du centre bourg sera pleinement actif dans le débat autour des projets issus de ce programme.



LE PLAN LOCAL D'URBANISME

La commune a aujourd'hui son PLU approuvé le 7 février 2018. Depuis que nous avons été élus, nous avons entrepris une adaptation de ce dernier qui va prendre la forme d'une **révision générale**. Le lancement de cette procédure a été voté par le Conseil Municipal du 01/07/2020 avec pour principaux objectifs :

- de favoriser l'émergence d'un cœur de ville restructuré en lien avec l'étude de programmation déjà engagée sur le centre bourg.
- d'aménager le secteur de la Condamine en incluant des projets de logements, de mixité sociale et équipements publics ainsi que l'accompagnement à la réalisation de projets immobiliers.
- d'aménager et étendre la zone d'activités artisanales des Petites Roches.
- de garantir le caractère agricole de la plaine de l'Oisans en cohérence avec les enjeux écologiques.
- de préserver les caractéristiques paysagères et écologiques de la Commune
- de modifier les incohérences découlant de l'évolution des cartes de risques naturels (PPRN)
- de prendre en compte les nouvelles prescriptions de la loi Climat et Résilience votée cet été, qui modifie la consommation d'espaces.
- d'inscrire le projet d'ascenseur valléen entre Le Bourg d'Oisans et Huez.

La réalisation d'un tel document a nécessité de faire appel à un bureau d'études spécialisé sur une durée d'environ 18 mois. Ce document devra en outre être en cohérence avec le futur SCOT de l'Oisans (Schéma de Cohérence Territoriale) porté par la CCO, qui fixera les principales orientations pour la prochaine décennie.

À ce sujet la loi «Climat et Résilience» votée le 24 août 2021, notamment sur le titre V « Se loger » a pour objectif «zero artificialisation nette. Un état global des zones artificialisées entre 2012 et

2019 va être réalisé par les services de l'État. À l'issue de ce recensement, les surfaces pouvant être artificialisées seront divisées par deux pour la prochaine décennie avec obligation d'adapter les SCOT avant août 2026. Puis tous les dix ans, les surfaces seront de nouveau divisées par deux pour tenir l'objectif de ZERO artificialisation en 2050.

INONDABILITÉ

La compétence de la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations dite GEMAPI, a été transférée au Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) au 1er janvier 2021. Cette structure est chargée de l'élaboration du Plan d'Action de Prévention des Inondations de l'Oisans dit «PAPI» Oisans. Le périmètre de ce PAPI prend en compte la Romanche, depuis sa source jusqu'à sa confluence avec le Drac, ainsi que tous ses affluents.

Les échéances fixées par la Préfecture devront observer le calendrier suivant ;

- 2,5 à 3 ans pour finaliser les études
- démarrage des travaux en 2026.



Les diverses démarches d'alerte portées par la Commune et la Communauté de Communes de l'Oisans auprès des Services de l'Etat sur les risques de fragilité des digues au droit du Bourg d'Oisans, ont permis à l'Etat de dégager une tranche de travaux de sécurisation prioritaires allant de la Bayette jusqu'au pont de la déviation de la RD 1091.

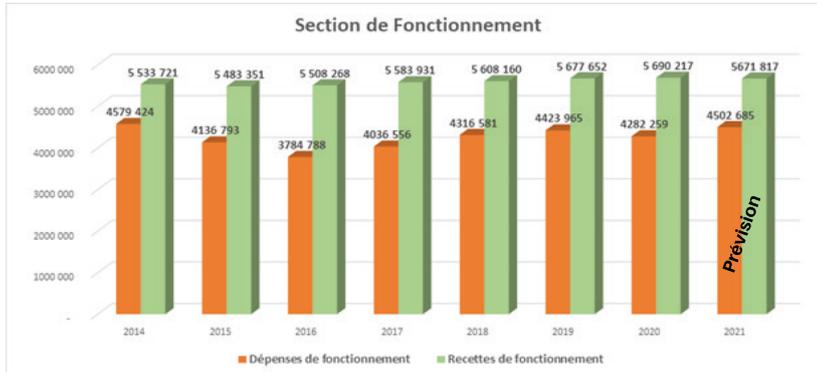
Ces travaux prioritaires devront débuter fin 2022 ou début 2023 pour un montant de 5 M€ financé pour 2 M€ par l'Etat (Fond Barnier), le solde partagé entre le Département, l'Agence de l'Eau et la Communauté de Commune.

Ces travaux permettront de protéger très rapidement le centre bourg. Pour autant cela ne permettra pas les constructions, les cartes des risques resteront ce qu'elles sont aujourd'hui, les digues étant considérées comme transparentes par décret.



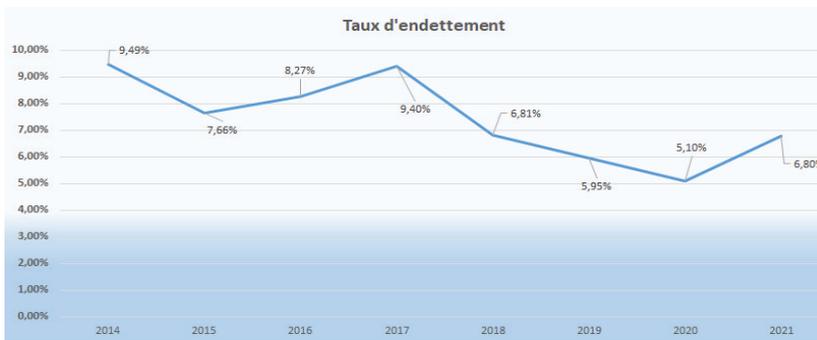
Estelle Thebault, 4ème adjointe en charge des finances et des ressources humaines

L'un des premiers actes du nouveau conseil municipal a été le vote du budget en avril 2021. Durant cette année la commune n'a pas connu de soubresauts budgétaires dans ses dépenses de fonctionnement. Même si des imprévus sont apparus notamment pour des frais de maintenance et entretien des bâtiments et matériels. Le budget de fonctionnement de la commune s'est correctement exécuté en 2021.



dépenses / recettes de fonctionnement

Au niveau des recettes, elles sont stables malgré les baisses des dotations de l'Etat. Tout cela s'équilibre grâce à de nouvelles recettes. La différence positive entre les recettes et les dépenses va permettre un excédent de fonctionnement pour assurer l'autofinancement d'une partie des investissements de l'année qui commence. En raison des faibles taux des prêts, la collectivité a de nouveau emprunté 1.5M€ en 2021 au taux de 0.69%, en prévision des futurs travaux de revitalisation du centre Bourg qui devraient commencer en 2023.

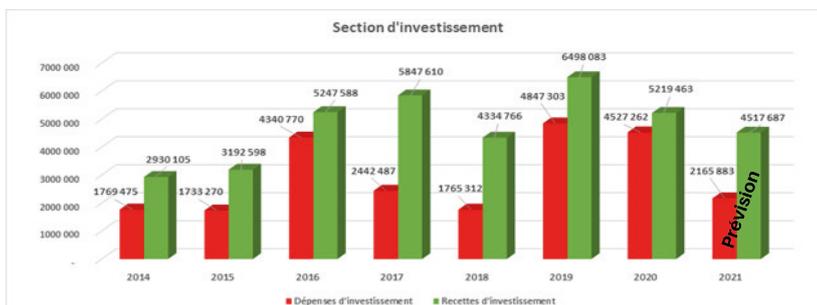


endettement de la commune

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Taux d'endettement	9,49%	7,66%	8,27%	9,40%	6,81%	5,95%	5,10%	6,80%

On peut voir que le taux d'endettement de la commune passe de 9.49% en 2014 à environ 6,80% en 2021.

Au niveau des investissements, pour chaque projet, nous essayons de conserver la règle des 1/3 : soit 1/3 de subventions, 1/3 d'emprunts et 1/3 d'autofinancement.



dépenses / recettes d'investissement

Nous sommes actuellement en préparation du budget 2022 et nos lignes directrices sont une augmentation des dépenses de fonctionnement des services à 0% et une masse salariale à +3%.

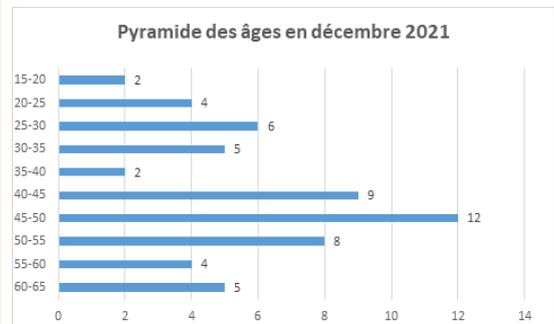
Au niveau des investissements, nous restons dans l'objectif de notre projet de mandat. Nous faisons le maximum pour trouver des recettes extérieures afin de ne pas impacter nos administrés.

RESSOURCES HUMAINES

Derrière tous ces projets, il y a des agents qui nous accompagnent au quotidien et c'est grâce à eux que cela est réalisable. J'en profite pour les remercier de tout cœur pour leur implication au sein de la Collectivité.

Il est important de savoir qu'ils sont 54 agents répartis comme suit :

âge moyen = 46 ans		
Administratifs	13	24%
Culture	4	7%
Techniques	15	28%
Entretien locaux	5	9%
Enfance	16	30%
CCAS	1	2%



Avec Jean-Luc Giraud, conseiller municipal délégué, nous vous adressons nos vœux les plus sincères pour 2022 en espérant que cette nouvelle année marque le retour à une vie normale. Egalement, nos vifs remerciements et encouragements à toutes les équipes qui travaillent au sein des services municipaux. Nous vous souhaitons une excellente santé, beaucoup de bonheur pour vous et vos proches.





Sebastien Vaccarella, 5ème adjoint, en charge du tourisme, de la vie économique et de la communication

Tout d'abord, je souhaite une belle année 2022 à chacun d'entre vous, Bourcats, commerçants et acteurs économiques ! Que les prochains mois voient la réalisation de vos objectifs personnels et professionnels.

VIE ÉCONOMIQUE

En quelques lignes, voici les actions qui ont marqué l'année 2021.

Malgré la Covid, je remercie tous les acteurs économiques de continuer à offrir le meilleur service à nos concitoyens en faisant preuve de dynamisme et de créativité.

Notre Bourg change et chacun à son niveau participe à ce nouvel élan positif. La situation sanitaire n'est pas simple. Mais elle aura peut-être aussi permis d'entrevoir au Bourg d'Oisans, une consommation plus locale et plus solidaire. Je ne peux qu'inviter les consommateurs à se tourner vers nos commerces locaux qui proposent des produits de qualité et, qui plus est, de plus en plus diversifiés. Je suis persuadé que nous avons toutes les énergies pour réussir au Bourg d'Oisans en continuant à nous développer harmonieusement.

En 2021, nous avons lancé une réflexion sur un **nouveau règlement du marché hebdomadaire**. Celui-ci est un rendez-vous incontournable pour beaucoup, l'objectif est de le rendre encore plus attractif au fil des saisons et pas uniquement l'été. Des rendez-vous seront pris avec les commerçants non sédentaires et les commerçants locaux afin de créer et partager une vision commune sur le fonctionnement de notre marché.



Je tiens ici à saluer la nouvelle association des commerçants « **La Vitrine de Bourg d'Oisans** » avec à sa tête Pascal Wendling et son bureau. Je sais combien cette équipe est motivée, dynamique et porteuse de nombreux projets, tous tournés vers les Bourcats, les uissans et nos amis visiteurs. La Municipalité est, et restera, présente aux côtés de l'association pour l'aider à mener à bien, ses très nombreux projets. Nous saluons ici la belle réussite du 2ème catalogue de Noël distribué sur tout le canton. Pour les fêtes, nous avons mis à disposition des commerçants une cinquantaine de sapins déposés devant les vitrines. Merci aux commerçants qui ont joué le jeu en décorant la sapin et leur vitrine pour renforcer l'attrait de notre village en cette fin d'année.

Nous avons mis en place des ateliers dédiés à la vie économique avec les représentants des acteurs économiques. L'idée est d'écouter, de partager et pouvoir soutenir de belles initiatives et des projets communs locaux.

Petit clin d'œil à nos entrepreneurs qui ont enfin un nouveau panneau signalétique pour une identification plus harmonieuse à l'entrée de la zone artisanale.



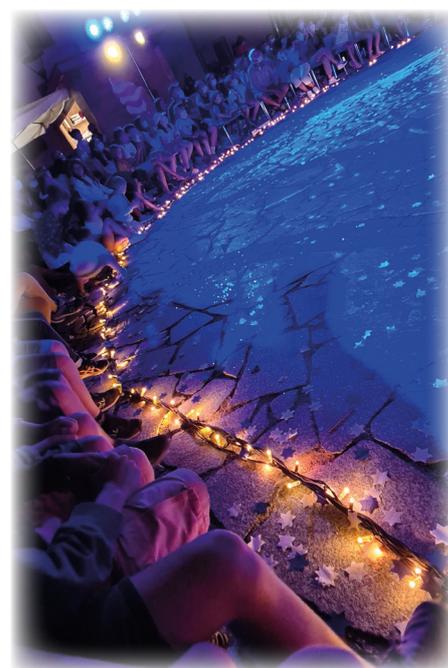
Comme vous avez pu le constater nous avons choisi également la mise en place de pots géants rouges. Ces pots sont désormais un marqueur qui visent à renforcer l'identification de la commune. D'autres pots viendront s'ajouter prochainement, notamment à l'entrée du village, à la zone artisanale.

CARNET DE ROUTE

Comme vous le savez, notre objectif est de contribuer avec tous les acteurs économiques à l'attractivité de notre village. Nous avons lancé un projet de revitalisation du centre

accolé au programme « petites villes de demain » pour lequel notre cité a été retenue. Nous soutenons d'ores et déjà les rénovations de façades avec la volonté de créer une identité forte au Bourg d'Oisans.

Nous lancerons également une réflexion avec les acteurs économiques, pour donner à notre centre Bourg, une âme et un esprit identifiables dès l'entrée dans le village par les deux ronds-points. Nous restons à l'écoute de tous, et serons présents pour épauler si besoin la naissance de nouveaux projets qui viendraient compléter une palette large et profonde d'offres sur notre territoire.



TOURISME

Malgré une situation sanitaire compliquée, la saison estivale a connu une bonne fréquentation touristique avec des visiteurs qui ont séjourné au sein des différentes structures d'hébergement locales. Un effort important a été porté sur l'animation avec des événements réguliers et de qualité. Des moments conviviaux souvent inédits à destination des habitants mais aussi des visiteurs. Nous avons eu de nombreux retours positifs de personnes qui ont résidé dans la région et qui ont souligné le plaisir de découvrir Le Bourg d'Oisans. Tout ceci nous pousse à prolonger cet effort à aller de l'avant en matière d'accueil et d'animation.

EN 2021 DES TEMPS FORTS

Un partenariat renforcé et une communication claire ont été engagées avec Oisans Tourisme, afin qu'ensemble nous mettions davantage en avant les nombreux atouts de notre village. Un véritable travail de relations presse s'est installé pour communiquer sur notre Bourg, permettant plus de parutions dans la presse grand public et spécialisée, plus de contacts médias. La plus belle illustration de ce travail de partenariat est la diffusion de l'émission **Echappées belles le 29 janvier en prime time sur France 5 et le dimanche 13 février à 10h 20 sur France 5** pour les retardataires. Cette émission est généralement suivie par plus de 1,2 millions de téléspectateurs. Il s'agira donc d'une merveilleuse exposition et mise en avant pour Le Bourg d'Oisans.



Nous allons, par ailleurs, assister à la réhabilitation totale du bureau d'information touristique. Bientôt vous pourrez découvrir de nouveaux espaces et une nouvelle enseigne pour cette première vitrine de Bourg, car c'est ici que très souvent nos visiteurs viennent chercher l'information sur leur séjour à leur arrivée dans notre village. La réhabilitation de notre office est portée financièrement par Oisans tourisme.



Nous avons décroché le label «Ville de Vélo Tour de France». Nous pouvons être très fiers de cette distinction, car nous avons obtenu le label avec 3 vélos. Pour rappel, les

deux villes qui ont obtenu les 4 vélos sont Paris et Rotterdam . Dans les 80 villes labélisés en 2021, nous sommes les seuls de l'Isère à avoir obtenu la distinction des 3 vélos à l'image de grandes villes comme Nice, Dunkerque, Brest , Bruxelles ...

OBJECTIF 2022

Nous souhaitons ancrer Le Bourg d'Oisans comme une destination Été et Hiver en se donnant les moyens d'infrastructures nouvelles : aire d'accueil de camping-car, navettes horizontales Venosc- Allemond etc.... Sans oublier de notre projet phare de liaison Bourg d'Oisans - Alpe d'Huez. Accompagner le projet de Buclet en maîtrisant notre communication touristique sur ce lieu magique et qui le sera encore plus grâce aux futurs aménagements de confort et sportifs.

En 2022, le Tour de France est de retour! Cet événement populaire suivi par 3,5 milliards de téléspectateurs dans le monde entier, est un formidable moyen de promotion de l'image de notre ville aux 4 coins de la planète et sur tous les continents. Deux jours forts , en perspective dont nous devons tirer le meilleur pour l'image du Bourg d'Oisans..

Il faudra se mobiliser, organiser, soutenir nos équipes techniques. Nous aurons une attention particulière pour informer les habitants et les commerçants, nous sommes conscients qu'un tel événement aura des répercussions sur la vie de chacun avec notamment des routes coupées, des stationnements supprimés... Nous devons fédérer toutes les énergies bénévoles pour que cette semaine soit l'une des plus belles que Le Bourg d'Oisans ait connu. Merci à tous de votre engagement pour la réussite de ces événements qui permettront à notre village de briller et de capitaliser toutes les retombées que le Tour de France peut nous apporter.



LA COMMUNICATION

Partager, informer, expliquer, accompagner, voici quelques items qui guideront notre communication pour 2022. Le site de la mairie est aujourd'hui très suivi, une moyenne de plus de 7.000 visites mensuelles en 2021. Plus de 3.500 personnes sont désormais abonnées aux publications de la page Facebook de la commune. Les nouveaux panneaux lumineux sont là aussi pour vous informer quotidiennement sur l'actualité de notre commune.



Les brèves ont pour objectif de vous informer des projets en cours, de souligner les faits marquants, de rappeler les règles administratives, en résumé de vous parler du quotidien de notre commune.

Les Flashes créés par le service communication en 2020 ont pour objectif d'apporter un éclairage sur un sujet qui mérite une attention particulière et plus complète. Cette année de nombreux sujets vont alimenter ces parutions. Avec cette édition des brèves «vœux», vous trouverez un flash spécial « eau » qui reviendra sur tous les enjeux liés à la gestion de l'eau.

Le magazine institutionnel vous fera découvrir à travers les services, le fonctionnement de l'administration communale, qui peut parfois sembler opaque pour les citoyens. Vous trouverez aussi les grands thèmes abordés par délégation avec des analyses chiffrées. En 2022, le service communication, souhaite réfléchir à créer un support complémentaire qui aurait l'ambition de lever le voile sur ceux qui font la cité : artisans, sportifs, peintres, écrivains, associatifs, bénévoles, techniciens, commerçants, etc... tous ceux qui ont fait et font notre Bourg. L'idée serait de faire des focus sur les métiers des uns, sur les expériences des autres, sur les talents connus et méconnus de certains, avec nous pouvons l'imaginer des histoires insolites liées à notre commune. Un nouveau support pour les habitants par les habitants.



Aurélie Chasles-Fayolle, 6ème adjointe en charge de l'animation, de la vie locale, de la vie associative, de la jeunesse et des sports

En 2021, nous avons réussi à mener à terme un grand nombre de projets. Le travail commun entre les agents et les élus a permis de mettre en place un programme de qualité et volontairement festif pour rendre la période un peu moins difficile. Dès que la situation sanitaire a pu le permettre, les rendez-vous de l'été ont débuté avec le Défi des 3 Villards, la montée du 93ème RAM, le Meeting VW, Festieux dans les rues et un spectacle tout particulier pour fêter l'arrivée des grandes vacances... Vous aurez également remarqué le retour du feu d'artifices à l'occasion de la Fête Nationale et l'engouement exceptionnel autour de notre Fête Saint Laurent, avec son formidable défilé composé d'artistes



et des associations de la commune. J'adresse un grand merci à tous les bénévoles qui participent chaque année à cette belle fête et qui lui donnent cette convivialité que l'on affectionne tant. La St Laurent est une institution depuis des générations et je me plais toujours à entendre les anecdotes du passé, charge à nous d'en écrire son futur.

Pour 2022, de grands événements sont à l'agenda, notamment le Tour de France qui va prendre une place importante dans les animations de juillet. Plus globalement le programme estival sera constitué des animations habituelles, des spectacles du jeudi soir qui rythment nos semaines. Puis nous nous retrouverons évidemment autour des grands événements (la Fête Nationale, la Fête Saint-Laurent et la Grande Foire).



Les mardis et jeudis de l'été ont été l'occasion de concerts et de spectacles très variés et bénéficiant d'une très belle fréquentation. Avec la rentrée, c'est la traditionnelle Grande Foire qui a attiré des visiteurs de tout le département, profitant d'un grand nombre de stands et des animations tout au long de la journée.

En novembre le public a assisté à la 1ère édition de «MagieFique». Des ateliers pour les enfants, un concours et un gala de niveau européen... il y avait bien longtemps que notre beau foyer municipal n'avait pas vu autant de monde. C'était magique.



Pour finir cette année, les festivités de Noël ont pris leur place dans les rues du Bourg, malgré un contexte restrictif pesant.



Comme vous le savez l'agenda est également bien étoffé par des initiatives associatives, je pense entre autres aux noctambules uissanes du lundi soir, aux multiples concerts d'Orgue, au meeting WV... Ou encore «la fabrique des savoir-faire» proposée par Oisans Tourisme, un moment de convivialité très apprécié.

Nous poursuivons nos partenariats sur de nombreux événements sportifs : le défilé des 3 Villards. Nous espérons le retour de l'Alpe d'HuZes, la course de la Marmotte début juillet, pour ne citer que ceux-là.



LA VIE LOCALE

Je regrette que nous n'ayons pas encore pu organiser les réunions citoyennes. La faute au contexte sanitaire ? En partie, mais de nombreux dossiers sont engagés depuis le début du mandat et les semaines défilent à toute allure. Au printemps, nous vous communiquerons les dates des réunions citoyennes dans les différents hameaux et le centre Bourg.

L'AMÉNAGEMENT DE BUCLET

Nous vous dévoilerons sous peu le projet d'aménagement du lac de Buclet, porté conjointement avec l'office national des forêts. Le lac est une petite pépite naturelle que l'on doit préserver, aussi les aménagements sur lesquels nous nous sommes entendus, permettront de réguler, d'accorder et de guider les usages de ce lieu. Les pêcheurs, les chasseurs, les promeneurs, les vététistes, les cavaliers, les baigneurs, tous ont été consultés par différents moyens pour recueillir des avis, pour appréhender au mieux leur manière de fréquenter le site. Les premiers aménagements auront lieu au printemps avant la période estivale puis à l'automne. Ce projet transversal à la vie locale et au tourisme pèse un peu plus de 500 000 €, grâce au travail des services de la commune nous obtiendrons des co-financements par l'Etat et le Département de l'Isère.



LES ASSOCIATIONS

Les associations sportives et culturelles sont nombreuses au Bourg d'Oisans. La commune a attribué en 2021, 66 590.80€ pour les accompagner, pour soutenir des projets, des investissements. Les subventions en 2022 seront de nouveau attribuées en prenant en compte différents critères connus des associations.

Afin de faciliter les transports organisés par les associations, la commune a pu acquérir un second minibus, merci aux entreprises qui ont largement contribué à cette réalisation.



Une petite nouveauté, les salles communales ont changé de nom pour porter à présent des noms de pierres de l'Oisans, l'axinite, la pyrite, le quartz, et l'Or de la Gardette cette belle salle du premier étage du foyer fraîchement rénovée.

Je sais à quel point ces deux années ont été compliquées, et je déplore notamment que nos relations se soient principalement articulées autour des mesures sanitaires, ce qu'il était possible de faire ou non. Si quelqu'un trouve une baguette magique pour sortir de cette crise, je suis preneuse ...

En tout cas, merci aux bénévoles pour votre dévouement, votre persévérance, votre volonté, Le Bourg a besoin de vous et nous continuerons à vous soutenir dans la mesure du possible.

JEUNESSE ET SPORTS

En 2021, nous avons investi dans des structures sportives, un pumptrack et un citystade. Des éléments plébiscités par les jeunes lors de notre campagne électorale. La Région et le Département ont cofinancé ces aménagements pour notre jeunesse. Nous espérons vivement qu'ils apportent satisfaction. Et je souhaite également que chacun mesure l'opportunité d'avoir accès à des équipements de qualité sur notre commune et que les incivilités ne viendront pas nuire à leur bon fonctionnement dès que les beaux jours reviendront.

Je vais terminer par 2 grands moments qui auront marqué 2021 et qui m'ont particulièrement émue :

* La **création du conseil municipal des jeunes**. Il est le fruit d'un travail concerté et partagé par tous les élus et



membres de l'atelier jeunesse.

Les jeunes ont exprimé avec fierté les nouvelles responsabilités qui leur sont confiées et puis symboliquement porter l'écharpe ça n'est pas rien ...

Les jeunes ont débuté leur travail, lors d'une première réunion, ils se sont largement exprimés au sujet des thématiques suivantes : les incivilités, l'aménagement du centre Bourg, la sécurité des arrêts bus, la signalétique, les animations...

Ils ont choisi que chaque mois de l'année nous poursuivrions nos échanges afin de construire des projets, de pouvoir les présenter aux élus puis aux habitants.

Merci à vous les jeunes, vous avez su saisir l'opportunité de vous inscrire et de vous engager dans la vie de votre commune, vous pouvez être fiers de vous.



Et pour finir l'hommage à notre grand si grand **Florian Jouanny**. Florian vous avez marqué l'histoire du sport français cette année en remportant de belles médailles aux mondiaux, et puis ces 3 médailles aux jeux paralympiques, suivies de 2 titres de champion de France. Florian, vous avez une force de caractère, une volonté de réussir qui vous honorent, le tout caché derrière une immense gentillesse et un sourire charmeur. Votre parcours et votre réussite vous les devez à vous-même et à vos proches. Et après les acclamations du 02 octobre dernier ici-même, je crois que votre place est faite dans le cœur de chacun des Bourcats. Un immense merci Florian.

Je remercie l'ensemble des agents de la collectivité pour le travail accompli. Enfin je vous souhaite à tous et toutes une très belle année 2022.

En images





Infos en bref

Lac de Buclet

L'ONF engage le renouvellement de la forêt face aux changements climatiques. Les alentours de l'ancienne gravière du Buclet avaient été ponctuellement plantés d'épicéas communs il y a environ 80 ans par les Eaux et forêts.

Ces épicéas arrivent aujourd'hui à maturité et sont confrontés depuis quelques années à un climat de plus en plus chaud et sec en été et souffrent de dépérissement. Des dizaines d'arbres secs sur pied sont visibles sur le site.

Pour anticiper le dépérissement généralisé des épicéas dans un secteur très fréquenté, l'ONF du Bourg d'Oisans a décidé d'engager le renouvellement des peuplements menacés. Les arbres seront extraits cet hiver (moins de 500 au total) et valorisés par la scierie Eymard de Grenoble en charpente, ossature bois et aménagement intérieur.

Pour remplacer les épicéas, près de 4 000 arbres d'espèces diversifiées : chênes, cormiers, noyers, - davantage résistantes aux changements climatiques, notamment

à la sécheresse - vont être plantés à l'automne 2021 par petits bosquets. Des premières zones ont déjà été reboisées fin 2021. Cette opération est rendue possible grâce au plan de relance national forestier.

Afin de garantir la sécurité de tous durant la phase de coupe des bois cet hiver (pendant environ 2 semaines selon les conditions climatiques), la voie verte sera barrée à l'entrée de la forêt domaniale, et l'accès au Buclet sera fermé au public.

Et après ? Les plantations feront l'objet de soins attentifs pour s'assurer de la bonne reprise des plants.



INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT RADIO (30MBPS) DANS VOTRE COMMUNE

L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DE VOTRE TERRITOIRE
Un projet à l'initiative du département de l'Isère

PLUS DE 70 000 FOYERS CONCERNÉS,
DES OFFRES À DESTINATION DU GRAND PUBLIC ET
DES ENTREPRISES*

*offres à débit max 30 Mega descendant et 5 Mega montants pour les particuliers,
offres à débit symétrique et garanti jusqu'à 1 Giga pour les entreprises

WWW.ISERETHDRADIO.COM

Service

Internet très haut débit RADIO

Le réseau THD radio est désormais ouvert sur la commune. Ce service ne se substitue pas au déploiement en cours du réseau de fibre optique. Ce réseau s'adresse aux particuliers, artisans et commerçants dont les performances de lignes ADSL seraient insuffisantes. Ce réseau offre un débit de 30 Mbits/s descendants et 5 Mbits/s montants, soit une connectivité satisfaisante pour répondre à la plupart des usages (navigation internet, visioconférences, télétravail, streaming...).

L'installation nominale est gratuite pour l'utilisateur, grâce à la participation financière du Département de l'Isère et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Il se peut simplement qu'un devis soit établi si les conditions nominales d'installation chez l'utilisateur nécessitent des travaux particuliers.

Les entreprises ayant des besoins Telecom plus importants ont aussi la possibilité de souscrire à cette offre, avec des services supplémentaires dédiés aux professionnels. Il est également possible de mettre en place des débits supérieurs, selon des modalités tarifaires spécifiques. Pour toute info vous pouvez vous rendre sur le site internet www.iserethdradio.com

Portage des repas

Le CCAS propose le portage des repas à votre domicile 7j/7. Les tarifs : 10 € le repas et le potage du soir. Votre caisse de retraite ou le Département avec l'APA peuvent vous aider financièrement. Si vous avez :

- plus de 70 ans
 - vous êtes en situation de handicap
 - vous sortez de l'hôpital et ne pouvez vous occuper de vos repas (sans limite d'âge et pendant une durée à définir au contrat) alors vous pouvez bénéficier de ce service.
- Si vous êtes intéressé, vous pouvez prendre contact avec le CCAS.

Un rendez-vous en mairie ou à votre domicile sera proposé afin de rédiger le contrat le mieux adapté à votre situation.



État civil

arrêté au 4 janvier 2022

NAISSANCES

BONETTI Giulia, CANCADE Célestine
DUVAUX Clara, GIBELLI Lenny
MEGDAD Hugo, MEUNIER Livia
PILLER Anna, VIEUX Ethan
ZILIO PAON Ava

PACS

GUAZZONE Rodolphe / FEAZ Alexandra

MARIAGES

BOCEDI Frédéric et KIM Ekaterina
LANGLOIS Didier et BILLOT Jocelyne
SALAZARD Marius et MUZYLEVA Elvira
SALAZARD Maxime et BIEHLER Yvonne

DECES

BALME Roger
CHARLES épouse BESSON Renée
CHOLLET Bernard
FAURE épouse BLANCHOT Elise
GASPARD Robert
GUERAUD Jean Michel
ICART épouse GASTAUD Monique
LANDAULT Christian
LONGO épouse RIBOT Paulette
MAGNIEN Georges
MEUNIER Jean-Claude
MEYER épouse LAQUAZ Denise
ORCEL Henri
PAYRET épouse LABATUT Jacqueline
RICHARD Marie épouse NOYREY
SIGAUD Lucien

Hommage à Bernard CHOLLET



BERNARD CHOLLET nous a quittés cette fin d'année 2021, dans son dernier combat contre la maladie. Bernard avait consacré une partie de sa vie au Bourg d'Oisans. Trois mandats d'élu dont deux en tant que Maire, de 1989 à 2001.

Bernard fut également président de la maison de retraite, vice-président du Parc National des Écrins. Il a notamment fait réaliser sous ses deux mandats de maire, la nouvelle piscine du Bourg d'Oisans, l'aménagement de la place du cristal, la création du merlon de protection au-dessus du belvédère....

Bernard était toujours de bon conseil pour notre territoire et à chacune de mes visites. Il adorait «son» Bourg d'Oisans.

Au nom du conseil municipal, je présente à sa famille nos très sincères condoléances.

Guy VERNEY

Agenda / animations

9 FÉVRIER : projection du film «le retour du loup» à la médiathèque

17 FÉVRIER : animation au Musée avec Thierry Grand

2 MARS : carnaval

2 ET 3 AVRIL : printemps du livre en Oisans

16 AVRIL : spectacle Serge papagalli «ça va râler»

29 AVRIL AU 1ER MAI : Fête des Minéraux

4 MAI : Spectacle «l'Autre» avec la MC2

DU 31 MAI AU 3 JUIN : Alpe d'Huez

8 JUIN : Montée de solidarité du 93ème RAM

11 ET 12 JUIN : Défi des 3 Villards

18 JUIN : épreuve cyclo «The climb»

19 JUIN : journée du véhicule d'époque

DU 24 AU 26 JUIN : meeting VolksWagen

25 ET 26 JUIN : Haute Route Alpes

10 JUILLET : étape du tour de France amateur

13 JUILLET : fête nationale, feu d'artifices

14 JUILLET : étape du tour de France Briançon - Alpe d'Huez

15 JUILLET : départ d'étape du Tour de France Le Bourg d'Oisans - Saint Étienne

24 JUILLET : trail au féminin

25 AU 28 JUILLET : Alpe d'Huez triathlon

30 ET 31 JUILLET : trail de l'Étendard

7 AOÛT : Fête Saint Laurent

4 SEPTEMBRE : Grande Foire

10 SEPTEMBRE : forum des associations

10 ET 11 SEPTEMBRE : tournoi ultimate frisbee

OCTOBRE 2022 : 2ème édition du festival MagieFique

DÉCEMBRE 2022 : Marché de Noël

Agenda non exhaustif, pour plus d'infos rendez-vous sur le site internet de la mairie.

Le samedi 16 avril 2022

La Comédie du Dauphiné
présente

Serge PAPAGALLI
et
Stéphane CZOPEK
dans



Inscriptions sur les listes électorales jeunes 18 ans non recensés

Afin de favoriser la participation électorale du plus grand nombre de jeunes, et à l'occasion des Elections Présidentielles, ceux qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022 sont invités à se faire recenser dans les plus brefs délais, si cela n'a pas été effectué. Entre le 1er janvier et le 4 mars 2022, date limite d'inscription sur les listes électorales pour les jeunes non inscrits d'office, et venant se faire recenser tardivement, devront effectuer une inscription volontaire sur les listes électorales s'ils peuvent et souhaitent voter. Aussi, ceux qui atteindront 18 ans lors du scrutin, leur inscription ne sera pas réalisée automatiquement avant l'élection. Pour ce faire, merci d'utiliser le formulaire Cerfa ou la télé-procédure d'inscription sur les listes électorales accessible sur le lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Tous les électeurs peuvent vérifier leur situation électorale sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Occupation de l'espace public par les terrasses

Il est rappelé que tous les commerçants sollicitant l'utilisation de l'espace public pour leurs terrasses doivent retourner leur demande en mairie dans les plus brefs délais. Le dossier est en ligne sur le site internet de la mairie.

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Guy VERNEY

RÉDACTION :

équipe municipale

COORDINATION :

Sébastien VACCARELLA

MAQUETTE :

Service communication

IMPRESSION :

Médiatik Communication

Ne pas jeter sur la voie publique